



Caen



ouest-france.fr du lundi 23 mars 2020



Quotidien Ouest-France du mercredi 25 mars 2020



305 mots

# Les enfants de policiers accueillis dans les écoles

La Ville accueille les enfants de policiers et gendarmes. Les policiers ne seront plus systématiquement placés en quarantaine en cas de contact avec une personne infectée par le Covid-19.

Les forces de l'ordre, policiers et gendarmes, sont considérés, à l'occasion de cette crise sanitaire inédite, comme faisant partie des services d'urgence, dont la présence sur le terrain est indispensable. D'où la décision ministérielle de ne plus placer en quatorzaine les fonctionnaires de police, ayant approché une personne potentiellement porteuse du Covid-19, afin de disposer d'un maximum d'effectifs disponibles. À la condition, évidemment, que le policier ne présente aucun symptôme de la maladie.

« Il faut les ménager »

En contrepartie, à Caen, les enfants de policiers sont pris en charge dans des établissements de la ville, au même titre que ceux des professionnels de santé : dans trois crèches ou multi-accueil (moins de 3 ans) et dans un collège, dédié uniquement à ces enfants, quand ils sont âgés de plus de 3 ans.

Plutôt une bonne nouvelle, selon Ruddy Sergeant, représentant le syndicat unité SGP police-FO : « **Après tous les week-ends d'astreinte accumulés pendant le mouvement des Gilets jaunes et celui contre la réforme des retraites, beaucoup de collègues sont usés. Il faut donc les ménager pour tenir dans la durée... Les soulager, aujourd'hui, du suivi scolaire de leurs enfants est bienvenu.** »

Certains fonctionnaires hésitent, tout de même, à sortir leurs enfants du strict confinement familial pour en rejoindre d'autres, dans un cadre scolaire « **avec les risques de contagion que cela comporte** ».

La fréquentation de lundi a prouvé cette méfiance : sur la cinquantaine de familles potentiellement concernées, seuls quatre enfants ont rejoint les accueils mis en place. La même désaffection a été constatée chez les parents soignants (*Ouest-France* du samedi 21 mars).



En pleine crise sanitaire, les policiers font partie des services d'urgence. Reuters archives